

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018



Sommaire :

- I. Généralités
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget

I. Généralités

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2018. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif 2018 a été voté le 9 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

II. La section de fonctionnement

a) Définition

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations de la salle communale...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

b) Les principales dépenses et recettes de la section enregistrées au compte administratif 2018 :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	69 076.90 €	Atténuations de charges	13 550.84 €
Dépenses de personnel	98 134.58 €	Recettes des services	7 780.20 €
Autres dépenses de gestion courante	24 832.27 €	Impôts et taxes	146 188.22 €
Dépenses financières	5 096.98 €	Dotations et participations	72 382 €
Atténuations de produits		Autres recettes de gestion courante	7 400 €
Autres dépenses		Recettes exceptionnelles	4 330.10 €
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Total dépenses réelles	197 140.73 €	Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	9 631 €	Total recettes réelles	251 631.36 €
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	6 754.57 €
Total général	206 771.73 €	Total général	258 385.93 €

III. La section d'investissement

a) Définition

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

La section d'investissement de notre commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	18 134.13 €	Recettes financières exceptionnelles	0.00 €
Travaux de voirie	74 786.89 €	FCTVA	2 881 €
Outillage	36 655.20 €	Autres recettes	0.00 €
Mobilier	517.01 €	Excédent de fonctionnement 2017	48 721.02 €
Eclairage public	9 873.56 €	Taxe aménagement	3 630.71€
		subventions	34 444 €
Total dépenses réelles	139 966.79 €	Total recettes réelles	89 676.73 €
/ Charges (écritures d'ordre entre sections)	6 754.57 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	9 631 €
Total général	146 721.36 €	Total général	99 307.73 €

c) Les principales réalisations de l'année 2018 sont les suivantes :

- Travaux de voirie dans la traversée du bourg et à Rachat
- Acquisition d'un camion benne
- Travaux d'éclairage public

d) Les subventions d'investissements perçues :

- du Département :
 - . 12 200 € pour l'acquisition d'un camion benne
 - . 13 244 € pour l'aménagement de la traversée du bourg
 - . 9 000 € au titre des amendes de police pour l'aménagement de la traversée du bourg

IV. Les données synthétiques

a) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 490.40 €

Produit des impositions directes/population : 253.58 €

Recettes réelles de fonctionnement / population : 625.95 €

b) Etat de la dette

PRETEUR/ OBJET DU PRET	DATE DE VERSEMENT DES FONDS	DATE DE FIN	TAUX	TYPE DE TAUX	PERIODICITE	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ
Crédit Agricole/Extension de l'école	30/05/2012	04/04/2022	4.03	Fixe	Annuelle	100 000 €	44 788.53 €
Crédit Agricole/ Construction garage communal	01/09/2014	30/06/2029	3.24 %	Fixe	Trimestrielle	119 880 €	84 000 €

V. Le compte administratif 2018 du Lotissement Les Versannes

a) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Terrains à aménager	31 498.59 €	Vente des terrains	87 110.83 €
Etudes, prestations de services	9 612.50 €		
Travaux	403 232.65 €		
Dépenses financières	2 482.50 €		
Dépenses exceptionnelles			
Autres dépenses	700 €		
Dépenses imprévues			
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Produits (écritures d'ordre entre sections)	447 526.24 €
Total général	447 526.24 €	Total général	534 637.07 €

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	0.00 €	Emprunts	500 000 €
Total dépenses réelles	0.00 €	Total recettes réelles	500 000 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	447 526.24 €		
Total général	447 526.24 €	Total général	500 000 €

c) Etat de la dette lotissement Les Versannes

PRETEUR/ OBJET DU PRÊT	DATE DE VERSEMENT DES FONDS	DATE DE FIN	TAUX	TYPE DE TAUX	PERIODICITE	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT D' au 31/12/2018
Banque Postale (prêt relais)	22/02/2018	22/02/2021	0.62 %	Fixe	Trimestrielle	200 000 €	200 000 €
Crédit Agricole (prêt relais)	25/05/2018	15/03/2020	0.97 %	Fixe	Trimestrielle	300 000 €	300 000 €

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Blanzac, le 10 avril 2019

Le Maire,
Jean-Marc BOYER

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BLANZAC' and '19220' around a central emblem.